



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

## Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,  
cliquez dessus dans le sommaire

<b>Agenda et autres infos .....</b>	<b>2</b>
➤ Message du GEIQ Agriqualif.....	2
➤ PCAE VEGETAL : nouvel appel à projet ouvert.....	2
➤ Vous pouvez joindre un conseiller tout l'été .....	3
<b>Météo .....</b>	<b>4</b>
➤ Relevés météo entre le 16 et le 22 juillet .....	4
➤ Prévisions météo.....	4
<b>Stade phénologique.....</b>	<b>5</b>
➤ Stade phénologique : fermeture de la grappe .....	5
<b>Maladies cryptogamiques .....</b>	<b>6</b>
➤ Mildiou : pas de traitement même en cas d'orages .....	6
➤ Oïdium : pas d'intervention cette semaine.....	7
<b>Ravageurs .....</b>	<b>7</b>
➤ Vers de la grappe : pas d'intervention cette semaine .....	7
➤ Cicadelles vertes : peu présentes, pas de traitement .....	8
➤ Auxiliaires : les chrysopes .....	8
<b>Dans les vignes .....</b>	<b>9</b>
➤ Gestion des inter-rangs.....	9
<b>Biodynamie .....</b>	<b>9</b>
➤ <b>Calendrier lunaire et planétaire.....</b>	<b>9</b>
<b>Photos de la semaine .....</b>	<b>9</b>

# Agenda et autres infos

## ➤ Message du GEIQ Agriqualif

« Ils ont entre 20 et 50 ans. Ils sont en reconversion, ont un projet d'installation, réalisent des saisons dans les vignes depuis plusieurs années et veulent monter en compétences, le contrat de professionnalisation proposé par le GEIQ Agriqualif Pays de La Loire est une bonne opportunité pour eux. *« J'ai été employé dans la grande distribution, la mentalité ne m'a pas plu. J'ai voulu découvrir le monde viticole. Mais une expérience en taille est exigée. Le GEIQ Agriqualif m'a permis de trouver une entreprise et me former au métier, une aubaine »*, raconte Samuel.



Côté vigneron, la solution de l'alternance s'est présentée comme une évidence. *« En viticulture, le marché de l'emploi est complètement déséquilibré »* Analyse Pierre, chef de culture. *« Il y a très peu de salariés viticoles qualifiés et beaucoup de besoins en personnel qualifié car les domaines s'agrandissent. Cette idée de proposer une formation complète pour les personnes en reconversion ou les saisonniers les plus motivés et les plus compétents est intéressante. J'espère embaucher Samuel à la fin de son parcours d'un an »*

Le GEIQ Agriqualif Pays de La Loire propose un parcours d'alternance de 12 à 15 mois, conçu et dispensé par des viticulteurs. Des modules de formation pratiques et techniques, dispensés par le centre de formation CFFPA E.Pisani de Montreuil Bellay, accessibles à tout moment de l'année. »

Contacts : Tél 02.41.96.76.90 ; Courriel : Geiqagriqualif@agri49.com

## ➤ PCAE VEGETAL : nouvel appel à projet ouvert

Cet appel à projet est ouvert du **12 juillet au 13 septembre 2019 dans la région des Pays de la Loire**. Les dossiers complets sont à renvoyer à la DDT de votre département.

*« Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles des Pays de la Loire 2015-2020 vise à répondre aux enjeux de modernisation des productions agricoles végétales. Il soutient les investissements des exploitations agricoles pour développer leur performance économique, favoriser la préservation de l'environnement et améliorer les conditions de travail ; ceci par la modernisation des équipements, le développement d'une démarche agro écologique, l'amélioration de la qualité des produits, la valorisation des liens entre produits et territoires.*

*Ce plan (volet végétal) est doté d'une enveloppe prévisionnelle de crédits publics de 39,55 millions d'euros sur la période 2014-2020. »*

Les éléments constitutifs du dossier à déposer en DDT sont :

- Règlement de l'appel à projet :

[http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx\\_oxcsnewsfiles/R%C3%A8glement\\_AAP\\_PCAE\\_v%C3%A9g%C3%A9tal\\_juillet\\_sep\\_tembre\\_2019.pdf](http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/R%C3%A8glement_AAP_PCAE_v%C3%A9g%C3%A9tal_juillet_sep_tembre_2019.pdf)

- Notice pour constituer le dossier de demande de subvention :

[http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx\\_oxcsnewsfiles/Notice\\_PCAE\\_v%C3%A9g%C3%A9tal\\_2019\\_AAP\\_2.pdf](http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/Notice_PCAE_v%C3%A9g%C3%A9tal_2019_AAP_2.pdf)

- Formulaire de demande d'aide :

[http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx\\_oxcsnewsfiles/Formulaire\\_dde\\_aide\\_PCAE\\_V\\_2e\\_AAP\\_2019.pdf](http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/Formulaire_dde_aide_PCAE_V_2e_AAP_2019.pdf)

- Attestation comptable : [http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx\\_oxcsnewsfiles/Annexe\\_2\\_Attestation\\_comptable.pdf](http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/Annexe_2_Attestation_comptable.pdf)
- Déclaration de réforme du pulvérisateur : [http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx\\_oxcsnewsfiles/Annexe\\_6\\_Declaration\\_reforme\\_pulvrisateur.pdf](http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/Annexe_6_Declaration_reforme_pulvrisateur.pdf)
- Attestation détaillée des coûts d'équipement du pulvérisateur : [http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx\\_oxcsnewsfiles/Annexe\\_7\\_Attestation\\_co%C3%BBts\\_pulvrisateur.pdf](http://www.europe.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/Annexe_7_Attestation_co%C3%BBts_pulvrisateur.pdf)

Les principaux matériels éligibles aux aides sont les suivants :

Matériels éligibles	Taux de subvention
Cabines de protection et sécurité des opérateurs (chariots, cabines de taille), tireuse de bois, matériels de taille rase de précision, sécateur électrique	30%
Diffuseur d'air chaud mobile (générateur associé à une turbine ou un ventilateur) Tour à vent fixe ou mobile, équipée ou non d'un générateur de chaleur (protection anti-gel) <b>Pour les exploitations individuelles</b>	30% <b>(plafond d'investissement à 50000 €)</b>
Diffuseur d'air chaud mobile (générateur associé à une turbine ou un ventilateur) Tour à vent fixe ou mobile, équipée ou non d'un générateur de chaleur (protection anti-gel) <b>Pour les CUMA</b>	30% (pas de plafond)
« kit environnement » comprenant système anti débordement sur l'appareil, buses anti dérives (conformes à la note de service DGAL/SDQSPV/2019 378 publiée le 16 mai 2019), rampes équipées de systèmes anti-gouttes et cuve de rinçage. Éligible sur la base d'un devis lorsqu'il est installé sur un pulvérisateur existant et <b>plafonné à 3 000 €</b> . - En cas d'acquisition d'un pulvérisateur neuf répondant à la norme NF EN ISO 16119 - 1 <sup>er</sup> mai 2013 et en substitution d'un équipement existant qui devra être réformé ou détruit, excepté pour les JA en individuel, les équipements de la liste ci-dessous sont éligibles sur la base d'un devis et plafonnés à 50% du prix total de l'appareil utilisé en viticulture ou arboriculture et 30% du prix total de l'appareil utilisé dans d'autres types de cultures : - Kit de rinçage intérieur des cuves/kit d'automatisation de rinçage des cuves, cuve de lavage embarquée (et ses accessoires) pour le lavage au champ du pulvérisateur, - - Système d'injection directe de la matière active, - Matériel de précision permettant de localiser le traitement (type GPS), coupures de tronçon obligatoirement couplées à un GPS, - Dispositifs de gestion de fond de cuve, permettant de réduire la quantité résiduelle d'effluents phytosanitaires dans la cuve après épandage, - Systèmes électroniques embarqués d'enregistrement des paramètres des traitements phytosanitaires.	20%
Acquisition d'un pulvérisateur neuf faisant partie de la liste agréée par la note de service DGAL/SDQSPV/2018-833 (points 2.2 et 2.3), en substitution d'un équipement existant qui devra être réformé ou détruit, excepté pour les JA en individuel. L'équipement complet est éligible.	20%
Matériel de lutte mécanique contre les adventices, y compris robot	40% <b>(plafond de dépense à 50 000 €)</b>
Matériel spécifique pour l'entretien, destruction de couverts herbacés	40%
Epampreuse mécanique, effeuilleuse, broyeurs à sarment	40%
Epandeur localisé d'engrais en surface ou enfouis	40%
Semoirs pour semis direct à disques ou à dents	40%
Aire de lavage phyto, dispositif de retraitement des effluents	40%
Stations météo, guidage/localisation GPS	30%
Système de collecte et de stockage individuel en vue de la récupération des eaux pluviales, de leur drainage et de leur réutilisation (comprenant terrassement, construction du bassin enterré ou aérien de récupération, pompes et canalisations). Systèmes de recyclage et de traitement (dégrilleur, décanteur, traitement biologique) des eaux de lavage et de drainage utilisées pour les productions végétales spécialisées.	40%

## ➤ Vous pouvez joindre un conseiller tout l'été

Pour le mois de juillet : Perrine DUBOIS, Marie ESMILLER, Guillaume GASTALDI, Marc ROBIN.  
Retrouvez nos coordonnées en dernière page de ce bulletin.

## ➤ Relevés météo entre le 16 et le 22 juillet

SECTEUR	SAUMUROIS		AUBANCE		LAYON
STATION	Saumur	Le Puy Notre Dame <sup>(1)</sup>	St Melaine <sup>(2)</sup>	Juigné sur Loire <sup>(3)</sup>	Martigne-Briand <sup>(4)</sup>
Somme pluies (mm)	0.4	0.6	0.8	1.4	0
T°C moy	21.6	21.6	21.9	21.0	21.8
T°C min ; T° C max	*	10.7 ; 35.3	13.0 ; 33.3	9.9 ; 35.5	9.7 ; 34.0
Humidité moyenne (%)		63.5	63.9	70.7	*

SECTEUR	LAYON			LOIRE	
STATION	Passavant <sup>(2)</sup>	St Aubin <sup>(2)</sup>	Savennières <sup>(2)</sup>	La Pommeraye <sup>(2)</sup>	Drain <sup>(2)</sup>
Somme pluies (mm)	0.6	0.2	3.4	0.6	0.6
T°C moy	21.8	21.9	21.7	21.4	22.1
T°C min ; T° C max	13.0 ; 33.7	14.1 ; 33.6	* ; 32.8	* ; 32.8	13.7 ; 32.5
Humidité moyenne (%)	64.3	64.5	65.7	64.9	66.7

<sup>(1)</sup> Station Pessl avec sonde de température à 1.60 cm du sol. <sup>(2)</sup> Station Davis avec sonde de température sous abris à 1 mètre du sol. <sup>(3)</sup> Station Pessl avec sonde de température à 60 cm du sol ; <sup>(4)</sup> Station MétéoFrance avec T°min à 10 cm du sol et T°max sous abris.

\* données non disponibles

## ➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météociel, Météoblue, Météorama

	Temps (Météo France)	Précipitations en mm			T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)			
		Météo France (Doué)	Météo Ciel (Doué)	Météo-Blue (Doué)		avant 8 h	8 à 14 h	14 à 20 h	après 20 h
<b>mercredi</b>	ensoleillé	0	1.2	0	20 ; <b>36</b>				
<b>jeudi</b>	Rares averses	0	0	0	21 ; <b>40</b>				
<b>vendredi</b>	Risque d'orages	2	7.5	0 à 10	16 ; 28				
<b>samedi</b>	éclaircies	0	4.2	0	15 ; 26				


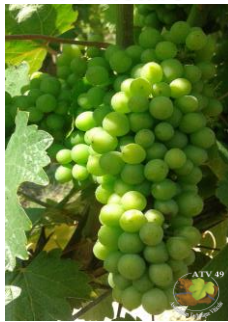
Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est  $\geq 20$  km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est  $\leq 19$  km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

**Tendances pour les jours suivants** : après un week-end calme et ensoleillé, la chaleur avec ses risques d'orages reviennent au cours de la semaine prochaine.

# Stade phénologique

## ➤ Stade phénologique : fermeture de la grappe

### ✓ Évolution des stades sur notre réseau de parcelles

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	Nombre de parcelles dont plus de 50% des bourgeons ont atteint le stade	
	Début Fermeture 	Fermeture 
<b>PINOT NOIR</b> (1 parcelle)		<b>1</b>
<b>CHARDONNAY</b> (8 parcelles)		<b>3+5</b>
<b>GAMAY</b> (2 parcelles)		<b>2</b>
<b>GROLLEAU</b> (1 parcelle)		<b>1</b>
<b>CHENIN</b> (9 parcelles)		<b>6+3</b>
<b>CABERNET FRANC</b> (10 parcelles)	<b>3</b>	<b>4+3</b>
<b>CABERNET SAUV.</b> (1 parcelles)		<b>1</b>

*En bleu : nombre de parcelles avec au moins 50% des bourgeons gelés*

# Maladies cryptogamiques

## ➤ Mildiou : pas de traitement même en cas d'orages

### ✓ Observations

Pas de nouveau symptôme observé cette semaine, le vignoble est sain.

### ✓ Stratégie de protection

D'après le modèle « Potentiel système », **le risque mildiou est à la baisse sur l'ensemble de notre vignoble.**

Observations terrain	Sensibilité des organes	Prévisions modèle IFV ** - Potentiel système -		Prise de risque* si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
		Simulation de hauteurs de pluies	Simulations de contaminations épidémiques	
Vignoble sain	Feuilles adultes peu sensibles jusqu'à la véraison (ensuite, retour à une sensibilité moyenne si le risque mildiou est fort)	de 0 à moins de 2mm***	nulles	0
	- Jeunes feuilles sensibles mais elles ont été enlevées par les rognages - Grappes peu sensibles (insensible à partir de la véraison)	<b>de 2 à 20 mm</b>	<b>nulles</b> (sauf secteur Loire où fortes)	<b>0</b> <b>à</b> <b>1</b> (pour secteur Loire)

\* **En situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal**

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

\*\* Pour avoir la prévision du modèle IFV sur votre secteur, vous pouvez accéder au modèle sur le site <https://techniloire.com/outil/modelisation> en demandant un accès pro.

\*\*\* Une pluie ou des pluies successives de moins de 2 mm n'occasionnent pas de contaminations car elles ne sont pas assez puissantes pour provoquer des éclaboussures et projeter des spores de mildiou sur la végétation.



**Notre avis :** pour les vignes en production, **pas de traitement à prévoir d'ici la véraison** quelques soient les prévisions météo.

**Uniquement pour le secteur Loire** et uniquement si vous ne voulez pas prendre de risque sur vos **plantiers** où les jeunes feuilles sont majoritaires, vous pourrez passer les protéger si les orages sont confirmés.

Au début de la véraison, le dernier traitement à base de cuivre (300g/ha de cuivre métal) sera à raisonner en fonction du risque mildiou qui lui-même sera fonction des précipitations d'ici-là et des prévisions météo.

## ➤ Oïdium : pas d'intervention cette semaine

### ✓ Observations

Globalement, la situation sanitaire est excellente sur l'ensemble du vignoble.

Nous avons vu des symptômes dans 16% de nos parcelles. Presque tous les cépages sont concernés : Chenin, Chardonnay, Cabernet franc. La fréquence moyenne de ceps attaqués est de 8% avec des intensités qui restent faibles.

### ✓ Stratégie de protection

Cette semaine, la majorité de nos parcelles ont atteint le stade fermeture de la grappe, la sensibilité des grappes devient quasiment nulle.

Les conditions de cette semaine, températures supérieures à 40°C et forte luminosité, seront défavorables au développement de l'oïdium.

**Aucune intervention n'est justifiée cette semaine.**

## Ravageurs

## ➤ Vers de la grappe : pas d'intervention cette semaine

### ✓ Observations

#### • Œufs :

Nous avons observé des œufs sur 4 parcelles de notre réseau (2 à 4 œufs frais).

#### • Piégeage des adultes mâles :

De rares mâles de cochyliis (4 au maximum) et d'eudémis (6 au maximum) ont été piégés cette semaine.

Remarque : il n'y a pas de corrélation entre les adultes mâles piégés et la présence de ponte.

#### • Perforation :

Sur 2 parcelles de notre réseau, 1 perforation pour 100 grappes a été observée. L'une d'entre elle contenait une chenille de cochyliis.



Les vers de grappes sont sensibles à la sécheresse et aux fortes chaleurs. **Les conditions de cette année sont défavorables à leur reproduction et à la viabilité des œufs qui grillent.**

### ✓ Stratégie de protection



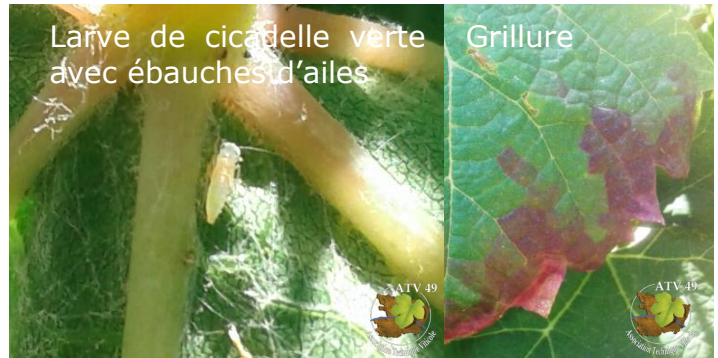
**Notre avis** : les **conditions climatiques sont défavorables** aux vers de grappe. Le positionnement de **l'insecticide en fonction du niveau de piégeage nous paraît inadapté pour ce millésime**. De plus, la majorité des parcelles a atteint le stade fermeture, l'insecticide ne pourra pas pénétrer au cœur de la grappe. Il nous semble plus judicieux d'intervenir au moment de la **maturation** vis-à-vis du botrytis, si des foyers apparaissent, avec des **produits de biocontrôle type Bacillus subtilis (Serenade) ou bicarbonate de potassium (Armicarb)**.

## ➤ Cicadelles vertes : peu présentes, pas de traitement

### ✓ Observations

Le nombre de larves observé augmente mais reste faible (14 parcelles de 1 et 14 larves sur 100 feuilles). Il y a également peu de symptômes de grillures.

Pour rappel : ce sont les larves de cicadelles vertes qui en se nourrissant dans la feuille provoquent les grillures (voir photo ci-contre). L'intensité des grillures doit être importante avant que celles-ci n'aient d'impact sur la photosynthèse et donc sur la maturité.



## ➤ Auxiliaires : les chrysopes

Nous observons beaucoup d'œufs de chrysopes. Ces auxiliaires vont être sans pitié pour les chenilles de tordeuses, les larves de cicadelles vertes et de drosophiles.

Les larves possèdent des crochets buccaux pour capturer leurs proies, elles leur injectent une salive qui dissout les tissus qu'elles aspirent.

Elles se nourrissent également d'acariens, de psylles, d'aleurodes, de cochenilles et de pucerons. Pour ces derniers, elles sont capables d'en engloutir jusqu'à 500 au cours de leur développement.





## Dans les vignes

### ➤ Gestion des inter-rangs

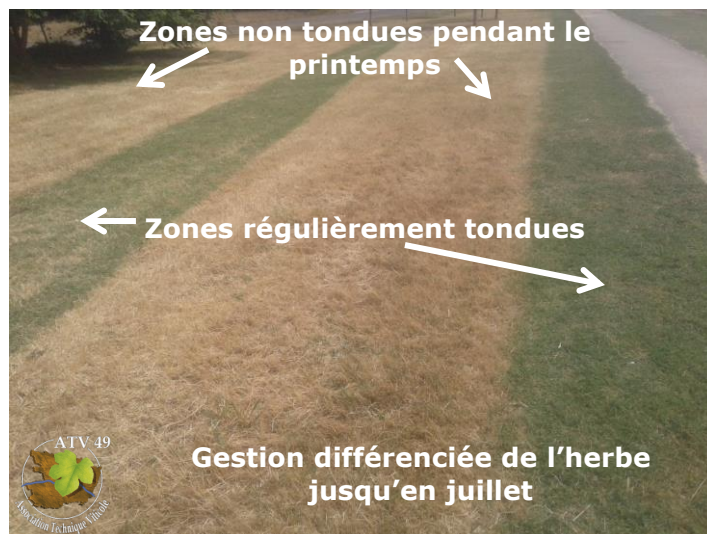
Cette photo n'a pas été prise dans les vignes mais elle montre de façon visuelle la différence de comportement de l'enherbement selon le mode de gestion. Il s'agit d'un espace vert avec une gestion différenciée :

- des zones ont été laissées sans entretien tout le printemps, pour favoriser la biodiversité en donnant gîte et couvert à de nombreux insectes,
- des bandes ont été régulièrement tondues pour le cheminement des usagers.

Tout a été fauché la semaine dernière et la différence de couleur entre ces deux gestions est notable.

Dans les zones où l'herbe a pu faire son cycle jusqu'à la mise à graine, la couleur est « paille », l'herbe n'a plus besoin d'eau ni d'azote jusqu'à la fin de l'automne. En revanche, les zones tondues sont restées bien vertes, les graminées sont toujours dans une dynamique de croissance et vont continuer de prélever de l'eau et de l'azote à chaque nouvelle précipitation.

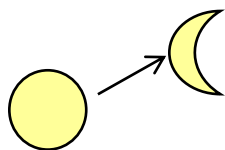
Cela illustre que la gestion par **tonte régulière des inter-rangs doit être réservée aux parcelles** de vigne humides, **avec une forte réserve en eau** où l'on souhaite limiter la vigueur et les risques de pourriture grise.



## Biodynamie



### ➤ Calendrier lunaire et planétaire



Nous serons en lune montante jusqu'à lundi puis en lune descendante mardi. La lune sera décroissante toute la semaine.

A noter cette semaine : l'**opposition Lune-Saturne** et un **nœud lunaire ascendant** mardi.

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine de la manière suivante:

Mardi 23	Merc. 24	Jeudi 25	Vend. 26	Sam. 27	Dim. 28	Lundi 29	Mardi 30

*Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.*

## Photos de la semaine

Epeire fasciée  
avec dans sa toile le stabilimentum, en forme de zigzag. Cette structure de soie se superpose à la toile et pourrait jouer un rôle de camouflage de la toile et de l'araignée.



Papillon de jour : Le myrtil (*Maniola jurtina*)



***Vous aussi, faites des photos  
et envoyez-les nous !***



**Notre bulletin est disponible sur simple inscription**

(1) Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

### **Participent à la rédaction et à la diffusion de ce bulletin :**

**Thomas Chassaing** : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.71.57.80.35 [thomas.chassaing@pl.chambagri.fr](mailto:thomas.chassaing@pl.chambagri.fr)

**Perrine Dubois** : *Viticulture et sol*

Tel : 06.83.89.85.39 [perrine.dubois@pl.chambagri.fr](mailto:perrine.dubois@pl.chambagri.fr)

**Marie Esmiller** : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.26.72.69.18 [marie.esmiller@pl.chambagri.fr](mailto:marie.esmiller@pl.chambagri.fr)

**Guillaume Gastaldi** : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.24.89.02.70 [guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr](mailto:guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr)

**Julie Grignon** : *Viticulture biologique et biodynamique*

Tel : 07.86.43.03.38 [julie.grignon@pl.chambagri.fr](mailto:julie.grignon@pl.chambagri.fr)

**Brigitte Grolleau** : *Assistante*

Tel : 02.49.18.78.14 [brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr](mailto:brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr)

**Marc Robin** : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.65.66.18.20 [marc.robin@pl.chambagri.fr](mailto:marc.robin@pl.chambagri.fr)

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.**

### **Nos partenaires :**



Base d'observations et périmètre concerné par le conseil, sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de Santé du Végétal disponible sur le site web de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/tous-les-bsv-viticulture/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>  
Liste des produits de biocontrôle : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>



Le sérieux d'une entreprise certifiée AFNOR pour la qualité de ses Conseils, Études, Diagnostic et Formations

Attention : lire attentivement l'étiquette du produit pour connaître les restrictions réglementaires et les conseils de prudence liés à son utilisation.